

COMMUNIQUÉ F.F.C.M n° 6/2014 du 26 août

*Fédération Française des Curistes Médicalisés (F.F.C.M)
(Association loi de 1901 agréée par le Ministère de la Santé)*

1) Plein succès du V° congrès de la F.F.C.M

Madame, Mademoiselle, Monsieur, chers adhérents et amis du thermalisme social et médicalisé de France.

Nous avons le plaisir de vous annoncer le plein succès du V° congrès de la FFCM qui s'est tenu les 20 et 21 août dernier dans la charmante station de Châtel Guyon (63140).

Le mercredi 20 août a vu la réunion commune et privée du Bureau et du Conseil d'Administration qui est revenu sur l'exercice 2010 à 2014 et a notamment débattu des orientations souhaitables pour la prochaine mandature (2014 à 2018) et de divers sujets d'actualité.

Le jeudi 21 août a vu le déroulement de notre Assemblée Générale Nationale sous la présidence d'honneur de Mme Danielle FAURE-IMBERT, et en présence de nombreux curistes et de plusieurs personnalités attachées à la sauvegarde et au développement du thermalisme social et médicalisé de France (Députée de la Circonscription, représentants de municipalités thermales, Directeurs d'Établissements, médecins, curistes, personnel thermal) dont les interventions de qualité ont été applaudies par l'Assemblée Générale.

Les messages de soutiens envoyés par des personnalités n'ayant pu assister à notre congrès ont également été lus à la tribune et appréciés par les congressistes.

D'autre part, la consultation par correspondance des adhérents a été bien suivie, et les 4 scrutins proposés ont été approuvés à une très large majorité.

Nous reviendrons bien entendu plus en détail sur ces événements dans notre prochain bulletin national FFCM INFORMATION N° 24 prévu pour la fin de l'année.

Encore bravo merci à tous ceux qui ont permis le succès de ce beau congrès, que ce soient les organisateurs bénévoles de la FFCM, la municipalité de Châtel-Guyon et l'Office du Tourisme, nos annonceurs (hôteliers, commerçants, etc.), les fidèles curistes, ou les intervenants de qualité qui ont répondu à notre invitation, avec une mention particulière pour notre présidente d'honneur, Madame le Docteur Danielle FAURE-IMBERT pour sa compétence et son dévouement à la cause du thermalisme.

Seule l'action convergente de l'ensemble de ses partenaires permettra de sauvegarder et de développer un thermalisme social et médicalisé au bénéfice de la santé de tous.

2) Menace sur le suivi médical des cures

Décidemment, les périodes de fin d'année et des vacances d'été sont propices aux mauvais coups, puisque que le Député du Finistère M. Gilbert LE BRIS a déposé le 29/07 la question écrite n° 61613 pour demander au gouvernement d'abaisser notre suivi médical en supprimant la visite du milieu de cure. <http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-61613QE.htm>

Cette tentative d'abaisser le niveau du suivi médical des cures a immédiatement suscité la protestation du Syndicat National des Médecins Thermaux (**SNMT**), de la Société Française de Médecine Thermale (**SFMT**) et de la Fédération Française des Curistes Médicalisés (**FFCM**) auprès du Ministre de la Santé. Affaire à suivre...

Nous vous remercions de votre attention et de faire circuler largement ce communiqué

Pour la FFCM, le président, M. Jean-Pierre GROUZARD